



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 10 mars 2026, à laquelle étaient présent(e)s Monsieur Gaétan Lacelle, Madame Julie Miron, Monsieur Philippe Carrière, Monsieur Luc Boisvert et Madame Ginette Therrien, conseillers et conseillères, formant quorum sous la présidence de Madame Francine Létourneau, maire.

Madame Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière, était également présente.

Résolution 2026.03.083

Autorisation d'appel d'offres public pour le projet de réfection du chemin Tour-du-Lac dans le cadre du PAVL

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025.08.210 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet redressement et sécurisation pour le projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac;

CONSIDÉRANT que le projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac de la Municipalité de Nominingue a été retenu sous ce volet et que le ministre des Transports et de la Mobilité durable accepte de verser à la municipalité une aide financière maximale de trois millions sept cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-sept dollars (3 729 567 \$) pour lui permettre de réaliser son projet;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2026.01.019 autorisant la maire et la directrice générale à signer la convention d'aide financière dans le cadre du volet Redressement-Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2027, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Nominingue.

CONSIDÉRANT que le projet de réfection vise cinq (5) tronçons totalisant six virgule trois kilomètres (6,3 km) de route, ainsi que le remplacement de onze (11) ponceaux dimensionnés conformément aux calculs hydrauliques réalisés selon les normes en vigueur;

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ne permet pas l'exécution des travaux en régie interne et qu'il est, par conséquent, nécessaire de procéder à l'octroi d'un contrat à un entrepreneur externe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LUC BOISVERT

ET RÉSOLU d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour effectuer les travaux relatifs au projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac dans le cadre du PAVL (S2026-02).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À NOMININGUE, LE 11 MARS 2026

Catherine Clermont
Directrice générale
Greffière-trésorière

N.B.: *Veuillez noter que le procès-verbal dont a été extraite cette résolution devrait être déclaré conforme à une séance ultérieure du conseil municipal.*